



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN



Service émetteur : **Délégation Territoriale du Tarn  
Contrôle et Sécurité Sanitaire Environnementale**

Affaire suivie par : Benoît FABRE

Courriel : benoit.fabre@ars.sante.fr

Téléphone : 05.63.49.24.18

Télécopie : 05.63.49.24.46

La Préfète du TARN

à

Monsieur le Président  
Syndicat d'alimentation en eau potable

Date : **23 JUL. 2010**

P. J. : Résultats d'analyses

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, les résultats d'analyses de l'eau brute et/ou traitée destinée à la consommation humaine sur votre syndicat.

Les examens physico-chimiques et bactériologiques sont satisfaisants. L'eau est **CONFORME** aux normes de potabilité pour les paramètres mesurés.

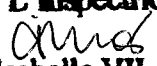
Je vous rappelle les prescriptions de l'article L.1321-9 du Code de la Santé Publique, modifié par l'Ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010, art. 7 :

*« Les données sur la qualité de l'eau destinée à l'alimentation humaine notamment les résultats des analyses réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire et chez les particuliers, sont transmises par le directeur général de l'agence régionale de santé au représentant de l'Etat dans le département. Elles sont publiques et communicables aux tiers. ...., Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée font l'objet d'un affichage en mairie et de toutes autres mesures de publicité appropriées dans des conditions fixées par décret.*

En conséquence, vous voudrez bien afficher ce courrier ainsi que les résultats d'analyses joints jusqu'au prochain prélèvement d'eau.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète du Tarn et par délégation,  
Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale  
de Santé de Midi-Pyrénées et par délégation,  
P/ La Déléguée Territoriale du Tarn,

L'inspectrice  
  
Isabelle VILAS



santé animale, hygiène et sécurité alimentaire,  
hydrologie et environnement, formation

agréments ministériels : environnement - santé - agriculture

**Laboratoire**  
DÉPARTEMENTAL  
d'analyses

CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN

32, rue Gustave Eiffel - 81011 Albi cedex 9 - tél : 05 63 47 57 75 - fax : 05 63 46 07 38 - courriel : lda@cg81.fr - http://lda.tarn.fr

**SYNDICAT IAEP ROUCARIE**

Client	
Nom :	SYNDICAT IAEP ROUCARIE
DOSSIER :	100616 008173 01
Bordereau	00051163 N° Travail : 312631

LES LICES



81640 MONESTIES

Site		Copie à :	
Nom	: BARRAGE ROUCARIE	<b>COURRIER ARRIVÉE</b>  <b>19 JUL. 2010</b>  <b>ARS</b>	ARS - DT DU TARN
N° site	: PSV000000400		
Pt de prelev.	: BARRAGE ROUCARIE NORD E.BRUTE		
Commune	: TREVIEN		
Préleveur	: FABRE BENOIT		Secteur : HYDROLOGIE
Dossier		Paramètres Terrain	
Analyses	: RSADD	Date de prélèvement	: 16/06/10
Type d'eau	: A2	Heure de prélèvement	: 14:35
validé le	: 09/07/10	Date de réception	: 16/06/10
par	: ANNE-MARIE GALINIE	Heure de réception	: 15:50
Point de prélèvement	:		
Remarques	: Néant		Météo :

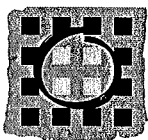
**RAPPORT D'ESSAI DU 09/07/2010 16:34:26**

Paramètres	Résultats	Unités	Critères	Méthodes	Date ana.
<b>Analyse physico-chimique</b>					
☒ Benzène	<1	µg/l		NF EN ISO 11423-1	17/06/10
Bromodiphényléther-penta	<0.020	µg/l		Sous traité LDE31	05/07/10
☒ Cadmium	<1	µg(Cd)/L	<5	NF EN ISO 11885	17/06/10
C10-13 Chloroalcanes	<0.20	µg/l		Sous traité LDE31	01/07/10
☒ 1,2-dichloroéthane	<1	µg/l		NF EN ISO 10301	17/06/10
☒ Dichlorométhane	<1	µg/l		NF EN ISO 10301	17/06/10
DEHP (Di(2-éthylhexyl)phthalate)	<0.250	µg/l		Sous traité LDE31	05/07/10
☒ Anthracène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
☒ Naphtalène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
Hexachlorobenzene	<0.005	µg/l		Sous traité LDE31	01/07/10
☒ Mercure	<0.117	µg(Hg)/L	<1	NF EN ISO 17852	17/06/10
☒ Nickel	5	µg/l		NF EN ISO 11885	17/06/10
4-n-nonylphénol	<0.020	µg/l		Sous traité LDE31	05/07/10
4-(1,1',3,3'-tétraméthylbutyl)phénol	<0.020	µg/l		Sous traité LDE31	05/07/10
☒ Hexachlorobutadiène	<1	µg/l		NF EN ISO 10301	17/06/10
Alachlor	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	07/07/10



Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Portée de l'agrément : voir site internet de ce ministère.

Accréditation n°1-1097 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



santé animale, hygiène et sécurité alimentaire,  
hydrologie et environnement, formation

agréments ministériels : environnement - santé - agriculture

**Laboratoire**  
DÉPARTEMENTAL  
d'analyses

CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN

32, rue Gustave Eiffel - 81011 Albi cedex 9 - tél : 05 63 47 57 75 - fax : 05 63 46 07 38 - courriel : lida@cg81.fr - http://lida.tarn.fr

**SYNDICAT IAEP ROUCARIE**

Client	
Nom :	SYNDICAT IAEP ROUCARIE
DOSSIER :	100616 008173 01
Bordereau	00051163 N° Travail : 312631

LES LICES



81640 MONESTIES

**RAPPORT D'ESSAI DU 09/07/2010 16:34:26**

Paramètres	Résultats	Unités	Critères	Méthodes	Date ana.
Atrazine	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	07/07/10
Chlorfenvinphos	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	07/07/10
Diuron	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	07/07/10
Endosulfan Total	<0.020	µg/l		Sous traité LDE31	01/07/10
HCH Total (Somme Alpha Béta Delta Gamma)	<0.020	µg/l		Sous traité LDE31	01/07/10
Isoproturon	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	07/07/10
Pentachlorobenzene	<0.020	µg/l		Sous traité LDE31	05/07/10
Pentachlorophénol	<0.10	µg/l		Sous traité LDE31	25/06/10
Simazine	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	07/07/10
Trifluraline	<0.020	µg/l	<2	Sous traité LDE31	01/07/10
☒ Plomb	<5	µg/l	<50	NF EN ISO 11885	17/06/10
Tributylétain-cation	<0.10	µg/l		Sous traité LDE31	05/07/10
Trichlorobenzene total	<3	µg/l		calculé	17/06/10
☒ Chloroforme	<1	µg/l		NF EN ISO 10301	17/06/10
Chlorpyrifos éthyl	<0.050	µg/l	<2	Sous traité LDE31	01/07/10
☒ Benzo(a)pyrène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
☒ Benzo(b)fluoranthène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
☒ Benzo(k)fluoranthène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
☒ Benzo(g,h,i)pérylène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
☒ Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
☒ Fluoranthène	<0.005	µg/l		NF EN ISO 17993	16/06/10
Somme 6 molécules HPA	<0.03	µg/l	<1	calculé	16/06/10

☒ = paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Critères : limites et/ou références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine  
(selon le Code de la Santé publique livre III, titre II, chapitre I, eaux potables)

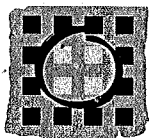
**Commentaires :**

Dosage en ICP (NF EN ISO 11885) - minéralisation réalisée à l'Acide Nitrique selon la Norme NF EN ISO 15587-2.  
PARAMETRES PHYTOSANITAIRES SOUSTRAITES AU LDE31: le rapport d'essai de ces analyses est joint en annexe.



Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Portée de l'agrément : voir site internet de ce ministère.

Accréditation n°1-1097 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



santé animale, hygiène et sécurité alimentaire,  
hydrologie et environnement, formation

agréments ministériels : environnement - santé - agriculture

**Laboratoire**  
DÉPARTEMENTAL  
d'analyses

CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN

32, rue Gustave Eiffel - 81011 Albi cedex 9 - tél : 05 63 47 57 75 - fax : 05 63 46 07 38 - courriel : lida@cg81.fr - http://lida.tarn.fr

**SYNDICAT IAEP ROUCARIE**

Client	
Nom :	SYNDICAT IAEP ROUCARIE
DOSSIER :	100616 008173 01
Bordereau	00051163 N° Travail : 312631


LES LICES



81640 MONESTIES

**RAPPORT D'ESSAI DU 09/07/2010 16:34:26**

Paramètres	Résultats	Unités	Critères	Méthodes	Date ana.
------------	-----------	--------	----------	----------	-----------

L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation, repérés par la marque 

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse, tels qu'ils sont définis dans le présent document. Les avis et interprétations ne sont pas couverts par l'accréditation. Les incertitudes de mesures sont disponibles au laboratoire pour les paramètres accrédités. Les décisions de conformité des analyses ne prennent pas en compte les incertitudes de mesure.

Le Chef de Service  
Anne-Marie GALINIE

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 3 pages et 0 annexe.



Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Portée de l'agrément : voir site internet de ce ministère.

Accréditation n°1-1097 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)